

Le 2 juillet 2024

Chers membres,

Le moment est venu de penser à réserver votre plage horaire pour la prochaine saison d'hiver sur l'un des quatre couverts disponibles, soit le couvert « brique », les deux « Greenset » et le couvert « dur ».

Ceux qui avaient déjà un abonnement (réservation) l'année dernière sont prioritaires jusqu'au 10 août pour renouveler la plage horaire et le terrain qu'ils occupaient, et cela pour autant qu'ils me confirment leur intention avant cette date :

- Soit, de préférence, en m'envoyant un e-mail (clg.legrain@gmail.com )
- Soit par téléphone au 0478/688736

Et en versant un acompte de 100 € sur le compte n° **BE64 0689 0935 8152** de l'A.S.B.L. T.C. La Bruyère.

Cette date limite du 10 août doit impérativement être respectée. A défaut de réponse à cette date, le club se réserve le droit d'attribuer la réservation à un nouveau demandeur.

**La saison d'hiver débutera le samedi 28 septembre 2024 et se terminera le vendredi 28 mars 2025.**

*Comme chaque année, le Comité se réserve deux éventuelles suspensions de réservation (tournois, ...).*

*Les stages organisés pendant les périodes de congé scolaire n'empêcheront en principe pas les réservations en soirée après 18h, ni les réservations en journée dans la mesure où certains terrains pourraient rester disponibles (information à prendre le moment venu).*

Les tarifs pour un abonnement de 1 h par semaine sont repris dans le tableau ci-après. Ils sont majorés de 5 euros par rapport à la saison dernière.

Les tarifs pour 1 h /semaine		Couvert « dur »	Couverts « brique » et « Greenset »
En semaine	Avant 18 h	220,00€	260,00 €
	De 18 h à 22 h	330,00€	370,00 €
	Après 22 h	300,00 €	340,00 €
Week-end	De 8 h à 9 h	220,00 €	260,00 €
	De 9 h à 17 h	270,00 €	310,00 €
	De 17 h à 22 h	300,00 €	340,00 €
	Après 22 h	270,00 €	310,00 €

Il est demandé à chaque titulaire d'un abonnement de me communiquer les noms et prénoms de tous les joueurs prévus dans cet abonnement.

Demandes d'abonnement de la part de personnes non-membres du TCLB et de personnes non affiliées à l'AFT.

Un supplément de 20 € sera exigé à chaque joueur non- membre du TCLB, quel que soit le nombre d'heures jouées.

Les joueurs non-inscrits à l'AFT devront également verser 29,75 € afin de s'affilier. Pour ce faire, ils devront transmettre au secrétariat du club (secretariat@tclb.be) le formulaire « Demande

d'inscription au club de tennis et/ou Padel » dûment rempli, formulaire se trouvant sur le site du club (tclb.be) sous l'onglet « Informations ».

Pour les paiements, nous insistons pour n'avoir qu'**un seul interlocuteur par abonnement**, qui s'occupera de récolter l'argent auprès des différents participants. Cela signifie uniquement **2 paiements par abonnement** : l'acompte qui confirme la réservation et le solde avant le 01/11/2024.

Avec nos meilleures salutations sportives,

*Claude Legrain*